

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement tenue le mardi 14 mars 2017 à 19h00

ÉCOLE LES BOCAGES, 4832 DES LANDES, ST-AUGUSTIN, QUÉBEC

Étaient présents :

Diane Alary

Valérie Deilhes

Guylène Plante

Sophie Arsenault

Simon Dostie

Sébastien Simard

Philip Boumansour

Sébastien Gobeil

Marie-Christine Côté

Marie-Josée Labrecque

Étaient absents :

Lucie Baril

Chantale Coulombe

Philippe Bolduc

1. Ouverture

1.1 Mot d'ouverture

M. Gobeil souhaite la bienvenue à tous et précise que la réunion devra peut-être être écourtée à cause de la mauvaise température sévissant à l'extérieur.

1.2 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

M. Gobeil constate que le quorum est atteint.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

M. Gobeil présente brièvement l'ordre du jour de la réunion.

On effectue d'abord la correction suivante :

- 1.4 Adoption et suivis au procès-verbal du 7 février dernier

On effectue ensuite l'ajout suivant :

- 3.4 Vocation des locaux pour le camp Kéno

Il est proposé par Mme Guylène Plante d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 14 mars 2017. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-16-17-035**

1.4 Adoption et suivis au procès-verbal du 7 février dernier

Suivis :

- Point 1.4 (suivi du point 3.1) : L'affiche présentant l'organisation en fin de journée au service de garde, modifiée en vertu des commentaires énoncés lors de la dernière réunion, est maintenant affichée dans le hall d'entrée et efficiente. Elle sera également disposée dans tous les locaux du service de garde.
- Point 5.1 : Après l'annonce aux parents de la centralisation du service de garde à l'école Les Sources pour la semaine de relâche, il y a eu une légère diminution des inscriptions des élèves des Bocages. Rappelons que les inscriptions initiales comptaient une vingtaine d'élèves par jour. Toutefois, le regroupement à l'école Les Sources a permis de créer des groupes plus homogènes et de proposer des activités adaptées aux différents groupes d'âge. Entre 12 et 16 élèves de l'école ont bénéficié du service à chaque jour (principalement des petits). La plus grosse journée comptait environ 80 élèves. Au moins un éducateur de l'école était présent à chacune des journées, ce qui créait une stabilité chez les élèves. Mme Labrecque mentionne qu'ils étaient vraiment bien installés. Une réunion du service de garde aura d'ailleurs lieu cette semaine afin de maximiser l'espace et s'inspirer des installations des Sources.
- Point 5.2 : Le plan de réussite 2016-2017 « Progresser ensemble au fil des saisons » est remis aux membres, avec les modifications suggérées lors de la dernière réunion. Ce sujet ne sera rediscuté qu'en mai au Conseil d'établissement puisque le comité doit le présenter en avril à l'équipe-école.
- Point 6.2 : Les inscriptions pour l'année scolaire 2017-2018 seront finalisées la semaine prochaine puisque certains parents devaient compléter le formulaire dans sa version papier s'ils ne l'avaient pas fait par Internet. Pour le moment, on dénombre 48 inscriptions au préscolaire (prévisions ministérielles : 46 élèves) et le nombre total d'élèves est semblable à celui de cette année. Toutefois, il y aura trois groupes d'anglais intensif. Le 3^e groupe aura deux enseignants à contrat à 50% de tâche, comme ce fut le cas il y a quelques années.
- Point 7.2 : Le maire de St-Augustin a téléphoné à M. Simard le samedi suivant l'envoi de la résolution au sujet du remplacement du module de jeu. M. Gobeil se dit satisfait du travail réalisé par les membres et de l'intervention de Mme Drolet auprès du conseiller. M. Simard confirme qu'on est présentement dans le processus d'appel d'offres et qu'on espère le meilleur des délais pour la livraison et l'installation pour le bonheur des enfants.
- Il est proposé par M. Philip Boumansour d'adopter le procès-verbal de la réunion du 7 février 2017. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-16-17-036**

2. Interventions du public

Aucune intervention du public.

3. Approbation

3.1 Journée d'accueil pour les futurs élèves de la maternelle

Il est demandé de modifier l'horaire des élèves fréquentant actuellement le préscolaire en leur donnant congé le lundi 29 mai prochain afin de pouvoir accueillir les futurs élèves de maternelle. Lors de cette journée, les élèves actuels pourraient fréquenter le service de garde tandis que les nouveaux élèves pourraient passer du temps avec les enseignantes dans les classes de maternelle. Pendant cette visite, la direction rencontrerait les parents pour les informer sur la vie au préscolaire.

Il est proposé par Mme Sophie Arsenault d'approuver la journée d'accueil pour les futurs élèves de la maternelle ainsi que la journée de congé pour les élèves actuels le 29 mai prochain. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-16-17-037**

3.2 Grille-matières 2016-2017

Voir document « École Les Bocages – Grille-matières 2017-2018 »

M. Simard présente la grille-matières pour 2017-2018, en expliquant que cette dernière est conforme au régime pédagogique et que les enseignants souhaitent le statu quo par rapport à celle en vigueur cette année, à l'exception des changements ciblés en jaune en mathématique et en éthique et culture religieuse au 2^e cycle. Les enseignants proposent de transférer une heure par cycle d'éthique et culture religieuse en mathématique afin d'avoir une meilleure continuité avec le 1^{er} cycle et d'assurer des bases solides avant l'arrivée des élèves en 5^e année. Par cycle de 10 jours, 13 heures seraient donc accordées à la mathématique et 1 heure à l'éthique et culture religieuse. Il est rappelé que des choix antérieurs avaient été faits en 5^e année pour pallier aux heures restreintes accordées aux matières de base en 6^e année depuis l'instauration de l'anglais intensif.

Certains parents se questionnent sur les recommandations du régime pédagogique. M. Simard explique que le régime pédagogique suggère deux heures par cycle en éthique et culture religieuse. Il s'agit d'un cours à vocation obligatoire, mais ce dernier peut être modifié si des raisons pertinentes le justifient. La grille-matières des autres écoles de la Commission scolaire varie entre 1 heure et 2 heures par cycle de 10 jours au 2^e cycle pour le cours d'éthique et culture religieuse.

Il est proposé par Mme Marie-Christine Côté d'approuver la grille-matières 2017-2018. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-16-17-038**

3.3 Sortie éducative à Garneau pour les élèves de 5^e année

À l'instar des élèves de 6^e année qui l'ont vécu le 26 janvier dernier, les élèves de 5^e année sont invités à vivre des activités sur le corps humain au Cégep Garneau le 17 mai prochain. Un ajustement de 5\$ dans leur budget de sorties éducatives leur permet d'ajouter cette sortie et ce serait la Fondation qui défraierait les couts occasionnés par le transport.

M. Gobeil se demande, en lien avec la grille-matières, si une sortie à caractère scientifique comme celle proposée vient remplacer des périodes de science dans le cycle de 10 jours. Mme Côté confirme que certaines sorties peuvent effectivement venir compléter la matière et que ce temps pris dans l'horaire vient souvent compenser le temps prescrit.

Il est proposé par Mme Valérie Deilhes d'approuver la sortie éducative au Cégep Garneau pour les élèves de 5^e année. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-16-17-039**

3.4 Vocation des locaux pour le camp Kéno

M. Simard informe les membres que l'utilisation des locaux de l'école par le camp Kéno pour ses activités estivales doit être approuvée annuellement. La Ville de St-Augustin utilise 5 locaux : les deux insertions, le carrefour et le gymnase et un autre local à déterminer puisque la bibliothèque ne leur serait pas accessible. Les locaux utilisés sont censés être remis dans l'état où ils auront été laissés en juin par les enseignants et éducateurs. Mme Labrecque mentionne que ce ne fut pas le cas l'an dernier et que l'entente devrait exiger un nettoyage de qualité. M. Simard confirme que le message a déjà été transmis à la Ville.

Il est proposé par Mme Marie-Josée Labrecque d'approuver le prêt des locaux de l'école au camp Kéno pour cet été. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-16-17-040**

4. Décision

4.1 Date de la soirée reconnaissance pour les parents bénévoles

La soirée pour souligner le travail des parents bénévoles et des parents faisant partie du Conseil d'établissement de l'école aurait lieu le jeudi 25 mai prochain. De petites bouchées pourraient servies en formule 5 à 7, mais toute autre formule peut aussi être envisagée. M. Simard aimerait impliquer les élèves plus vieux dans le service des bouchées si cette avenue est retenue. Il est également proposé de réserver des tables dans un restaurant du coin comme le Shaker. Plusieurs mentionnent qu'une activité sociale peut souvent être plus agréable à l'extérieur, malgré tous les efforts déployés pour décorer la salle à l'école. S'il reste un montant au budget du Conseil d'établissement, il serait utilisé pour cette soirée.

Il est proposé par M. Simon Dostie que la soirée reconnaissance pour les parents bénévoles se tienne le jeudi 25 mai prochain, mais l'endroit reste à déterminer. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-16-17-041**

5. Résolution

5.1 Mesure pour mettre en place des initiatives éducatives et de soutien à la réussite (mesure 30170)

Voir document « Proposition du Conseil d'établissement scolaire sur l'allocation des sommes pour la mesure 30170 pour l'année scolaire 2016-2017 »

M. Simard annonce que le ministre de l'éducation, M. Sébastien Proulx, a décidé de donner une allocation spéciale à toutes les écoles primaires et secondaires ayant pour but de décentraliser le budget et de rendre les écoles plus autonomes. Un montant de 10 667\$ a été accordé à l'école Les Bocages. Ce montant doit être investi avant le 30 juin et ne peut pas être utilisé pour l'achat de mobilier ou pour faire des travaux. Il peut cependant être employé pour toute initiative pédagogique choisie et entérinée par l'équipe-école, en autant que la Commission scolaire et le Conseil d'établissement soient avisés par une reddition de comptes. Un comité d'enseignants a donc proposé certaines avenues (voir le diagramme) en ayant le souci d'être en lien avec le projet éducatif.

M. Simard précise certaines catégories présentées dans le diagramme :

- Projets favorisant l'éveil de la lecture comprenant entre autres l'achat de nouvelles séries de livres
- Projets favorisant l'activité physique et les saines habitudes de vie comprenant entre autres l'ajout de cibles peintes dans la cour de récréation
- Accroître la formation du personnel axant davantage sur l'utilisation des TIC et sur le projet d'écriture touchant tous les niveaux chapeauté par un comité d'enseignants

On se questionne à savoir si un montant de cette mesure est réservé à l'achat de matériel pour les élèves à besoins particuliers. M. Simard informe les membres qu'un budget de l'école touche directement les élèves à besoins particuliers. L'achat de logiciels Antidote et WordQ pour les élèves ayant un trouble d'apprentissage en lecture ou en écriture fait partie du matériel didactique numérique qui pourra être acheté avec cette mesure. M. Simard précise que des dictionnaires électroniques de type Lexibook ont déjà été achetés par la Fondation cette année. Les élèves à besoins particuliers ne manquent actuellement pas de ressources matérielles et bénéficient de l'aide de trois techniciennes en éducation spécialisée.

**Des questionnements surviennent par rapport aux équipements et aux outils utilisés en classe. Au service de garde de l'école Les Sources par exemple, Mme Labrecque mentionne qu'on trouve une table de billard, une table de baby-foot, une table de mini hockey, un tableau numérique interactif, une Wii et des bacs de jeux bien identifiés et classés. Un bâtiment en annexe leur est entièrement réservé. Elle constate donc que les installations sont supérieures qu'à l'école Les Bocages. M. Simard rappelle que le service de garde devrait générer des surplus et s'autofinancer, mais que la location onéreuse du Centre socio-récréatif ne nous permet pas actuellement d'investir ailleurs et que la contrainte des locaux nous restreint dans l'espace, d'autant plus qu'il est impossible d'afficher ou d'organiser les locaux du Centre socio-récréatif puisqu'on doit le partager avec la Ville de St-Augustin. Toutefois, il fait la distinction avec les classes qui contiennent du matériel récent, entre autres grâce au

souci des enseignants d'actualiser leur mobilier. Pour ce qui est des investissements à l'extérieur des murs de l'école, il est actuellement pris en charge à 100% par la Ville, à l'exception du matériel pouvant être remis. Toutefois, cette entente sera renégociée en juillet et la Commission scolaire risque de partager les frais avec la Ville, ce qui serait une option intéressante selon lui pour améliorer les relations. Il est à noter que c'est d'ailleurs le cas entre la Ville de Québec et les différentes commissions scolaires du territoire.

Il est proposé par Mme Marie-Christine Côté d'adopter la répartition des sommes proposée provenant de la mesure pour mettre en place des initiatives éducatives et de soutien à la réussite. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-16-17-042**

6. Informations générales

6.1 Mot du président

M. Gobeil n'a rien à signaler de particulier.

6.2 Mot de la direction

M. Simard informe les membres sur divers sujets et sur des activités vécues à l'école :

- Il réitère l'importance de la 3^e étape qui vient tout juste de démarrer et qui compte pour 60% de l'année.
- Il mentionne que des tirages ont eu lieu avant la semaine de relâche, entre les classes et au service de garde pour récompenser des élèves ayant respecté les règles de vie de l'école. De nouveaux permis de conduite ont été émis pour les deux prochains mois.

6.3 Mot du trésorier

M. Boumansour n'a rien à ajouter aux points discutés préalablement, sinon qu'un montant de 125\$ a été retranché au budget du Conseil d'établissement pour payer le secrétariat de la précédente réunion.

6.4 Mot de la représentante du Comité de parents

Mme Deilhes n'a rien de particulier à signaler.

6.5 Mot des représentants des membres du personnel

Mme Guylène : Rien de particulier à signaler au 3^e cycle, sinon que la 3^e étape est bien commencée.

Mme Marie-Christine : Le 24 mars prochain, les élèves de 4^e année participeront à un atelier de cuisine moléculaire offert par la Boite à Science. En avril débutera le mois de la lecture avec les Génies en lecture pour les élèves du 2^e cycle (3 romans à lire en 3 semaines pour les élèves de 3^e année et 4 romans à lire en 4 semaines pour les élèves de 4^e année). Une sortie au Salon du livre est prévue le 6 avril en matinée pour les élèves de 4^e année (petits groupes accompagnés de parents bénévoles) et de 6^e année (non accompagnés).

Mme Marie-Josée : La journée pédagogique du 13 mars s'est bien déroulée et 108 élèves y étaient inscrits. Les plus jeunes ont pu bricoler, manipuler et fabriquer des insectes tandis que les plus vieux (3^e année à 6^e année) ont pu s'amuser à l'activité « Bubble soccer ».

Mme Diane : Le Défi têtes rasées aura lieu le 27 mai cette année. Pour le moment, on compte 6 inscriptions. Elle recherche en ce moment des commandites et enverra un message spécifique aux parents sous peu. Des décorations seront également installées dans l'école. Un montant de 54 000\$ a été amassé en trois ans.

6.6 Mot de la commissaire

Mme Drolet étant absente, ce point est reporté à la prochaine réunion.

7. Varia

Aucun point à l'ordre du jour.

La levée de l'assemblée a lieu à 19h55.

Sébastien Gobeil, président

Sébastien Simard, directeur

Secrétaire : Marie-Christine Côté